



L'HÉTAIRIE

Le combat des idées à gauche

La Constitution décodée

Le blog de Jean-Philippe Derosier



Billet n°6 – 25 novembre 2019

Répondre à la crise démocratique

Vaste sujet, vaste question qu'aborde François Hollande, Président de la République de 2012 à 2017, dans un ouvrage paru le 23 octobre, chez [Fayard](#). Il avait accepté de venir en débattre avec les étudiants de la faculté de droit de l'université de Lille, le mardi 12 novembre 2019, avant que de graves incidents ne viennent contraindre à l'annulation de cette rencontre.

Ce livre d'entretiens accueille le dialogue de l'ancien Président de la République avec Marc-Olivier Padis, directeur des études de Terra Nova. Il profite notamment de l'expérience de François Hollande : « *J'ai pu moi-même faire le constat des ambiguïtés et des contradictions de notre Constitution. Elle tente de plus en plus mal de conjuguer le régime parlementaire avec une dérive présidentialisiste qu'amplifie le quinquennat. Loin d'ajouter les avantages de l'autorité et de la responsabilité, ce mélange des genres aboutit à une confusion au sein de*

l'exécutif, avec la dyarchie Président-Premier ministre, et à une concentration excessive des pouvoirs au détriment du Parlement. Elle conduit la majorité à l'Assemblée nationale à un dilemme impossible : la loyauté jusqu'au bout ou la fronde jusqu'à sa perte » (page 14).

À propos de l'équilibre institutionnel de la V^e République, le dialogue permet de mettre en exergue trois aspects :

- D'une part, la **domination d'un Président** néanmoins peu légitime en raison du score qu'il obtient désormais au premier tour de l'élection présidentielle (28,6% pour François Hollande, 24% pour Emmanuel Macron ou 31,2% pour Nicolas Sarkozy), sans commune mesure avec celui qu'ont pu obtenir les Présidents élus au début de l'histoire de notre Constitution (44,7 pour le Général de Gaulle en 1965 ou 44,5% pour Georges Pompidou en 1969).

- D'autre part, et ce n'est pas chose vénielle, l'affaiblissement du **Parlement** dans la mesure où il n'est appelé qu'à appliquer la politique

présidentielle, depuis l'introduction du quinquennat.

- Enfin, en raison d'une offre partisane et politique de plus en plus vaste et éclatée, **les partis politiques s'affaiblissent et perdent en légitimité.**

Une évolution de nos institutions paraît donc nécessaire pour résoudre cette crise démocratique. Cependant, l'ouvrage ne propose :

- ni d'instaurer une VI^e République parlementaire, laquelle présenterait le risque d'un retour en arrière, vers le régime de la IV^e République, peut-être en pire ;

- ni de rétablir une déconnexion entre la durée des mandats présidentiel et législatif, qui conduirait à l'écueil de la cohabitation, laquelle serait encore moins facilement acceptée aujourd'hui qu'elle ne l'a été dans les années 1980 et 1990.

Poursuivant ce qu'il avait déjà [évoqué](#) lors du soixantième anniversaire de la V^e République, le 4 octobre 2018, François Hollande propose de faire évoluer notre régime vers le modèle présidentiel américain. Dans cette perspective,

- le Président serait élu pour **six ans**, pour un mandat renouvelable,
- tandis que l'Assemblée nationale serait élue pour **quatre ans**, selon le scrutin actuel.
- Le Gouvernement serait nommé par le Président, qui en serait le chef. **La fonction de Premier ministre serait ainsi supprimée,**

tout comme la responsabilité politique, la dissolution, ou encore les articles 16 ou 49, al. 3.

- Le **référendum** serait maintenu, qu'il soit d'initiative présidentielle, partagée (avec un abaissement des seuils) ou législative (par la majorité de l'Assemblée nationale). Il pourrait alors être utilisé comme outil de résolution de crise.

- Enfin, une **Assemblée de citoyens** tirés au sort pourrait être saisie sur certains texte.

Si une évolution de notre régime peut se révéler [utile](#), on demeure réservé sur les modifications proposées, qui paraissent peu adaptées aux spécificités politico-constitutionnelles françaises.

Le régime présidentiel suppose en effet, pour fonctionner efficacement et durablement, une grande culture du compromis, un effacement du fait majoritaire et un assouplissement des clivages partisans. Tel est le cas aux États-Unis. Tel paraît difficilement pouvoir être le cas en France.

D'autant que la présidentialisation du régime mérite d'être nuancée. Si le Président occupe effectivement une place essentielle, cette dernière n'a pas été renforcée par le quinquennat, mais au contraire stabilisée. Ainsi, le quinquennat n'a-t-il pas présidentialisé le régime, mais la présidentialisation du régime a rendu nécessaire le quinquennat. Or cette présidentialisation d'un régime fondamentalement parlementaire est le

gage de la rationalisation, de la stabilité et de l'efficacité de notre régime.

Ensuite, la disparition du Premier ministre, de la responsabilité politique et de la dissolution ne fera pas disparaître le fort clivage entre majorité et opposition qui existe dans notre pays à l'inverse des États-Unis. Or, dès lors qu'il n'y a plus de leviers permettant de résoudre une crise et de diluer un blocage, l'acceptation du compromis s'avère indispensable. Or, l'absence de capacité de compromis dans la plupart des cultures politiques éclaire la raison pour laquelle le régime présidentiel n'a jamais fonctionné ailleurs que là où il est né.

Enfin, il est assez paradoxal, alors que la crise que connaissent de nombreuses démocraties semble d'abord une crise de la confiance, que l'on propose de la résoudre en supprimant la responsabilité politique, véritable dette de tout pouvoir, comme le soulignait Guy Carcassonne.

Renforcer les pouvoirs de notre Parlement contribuerait à répondre à la crise que traverse la V^e République. Une crise qui ne concerne moins la démocratie que la confiance dans celle-ci. Rétablir cette confiance requiert d'abord de rétablir celle envers les élus. C'est là que se trouvent les premiers éléments de réponse.